

Les faits qui se sont produits depuis la prorogation du Parlement fournissent des preuves évidentes de l'efficacité des mesures qui ont été prises, et témoignent hautement de la valeur et de l'héroïsme des troupes de Sa Majesté sur tous les théâtres de la guerre.

Grâce aux préparatifs déjà si considérables et que l'on augmente encore, nous pouvons avec confiance prévoir que, dans un avenir assez rapproché, le succès couronnera les armes des alliés, de telle façon qu'il procurera la réalisation complète des desseins et de l'idéal qui nous ont engagés dans cette guerre.

Les forces canadiennes expédiées outre-mer, au cours de l'année mil neuf cent seize, s'élevaient au nombre de plus de cent soixante-cinq mille soldats; et le chiffre global de l'enrôlement au Canada depuis la déclaration de la guerre, s'élève à près de quatre cent mille hommes. Dans l'attaque comme dans la défense, la valeur, l'endurance et l'élan des troupes canadiennes ont été remarquables chaque fois qu'elles se sont trouvées en face de l'ennemi, et elles ont maintenu, d'une façon glorieuse, les plus belles traditions de leur pays.

Non moins remarquable et impressionnant s'est montré l'esprit de loyauté du peuple du Dominion qui a volontairement consacré son énergie et ses ressources matérielles à la défense commune de l'Empire. Des mesures ont été prises par mes conseillers pour améliorer l'organisation du Service National, et aussi pour utiliser, d'une façon plus complète, nos ressources naturelles. De concert avec le gouvernement du Royaume-Uni, des moyens ont été pris pour augmenter la fabrication des munitions au Canada.

Le gouvernement du Royaume-Uni a invité les premiers ministres des Dominions à prendre part à une série de séances spéciales et continues du comité de la guerre (dont ils seront membres pour cette fin) dans le but d'étudier des questions urgentes concernant la continuation de la guerre, les conditions possibles auxquelles les nations alliées pourraient consentir à en voir la fin, et les problèmes qui demanderont alors une solution immédiate. Cette invitation a été acceptée au nom du Canada.

Le cinquantième anniversaire de la fondation de ce Dominion approche, et évoque le souvenir impressionnant des progrès réalisés durant ce demi-siècle pour créer une nation unie et puissante. Mes conseillers sont d'avis que, nonobstant la continuation de la guerre, cet événement si important dans l'histoire du Canada devrait être commémoré d'une façon marquante.

La durée du Parlement actuel doit se terminer au mois d'octobre de l'année courante, et, en vertu de la loi actuelle, une dissolution des Chambres et une élection devraient avoir lieu dans un avenir prochain. Mes conseillers sont cependant d'avis qu'il serait plus conforme aux désirs du peuple canadien et aux nécessités urgentes de la guerre d'éviter le dérangement et la confusion, conséquences naturelles d'une élection générale, dans un temps si critique.

On ne peut atteindre ce but qu'au moyen d'une législation du Parlement du Royaume-Uni. Une résolution autorisant la demande qu'une loi soit adoptée pour prolonger la durée de telle législation vous sera présentée.

Bien que dans certaines parties du Canada les conditions climatiques aient nui aux promesses d'une moisson plus qu'ordinaire, cependant, en jetant un coup d'œil sur l'ensemble du pays, on peut dire que les labours de nos cultivateurs ont été abondamment récompensés.

Durant l'année écoulée, la stabilité commerciale, industrielle et financière du Canada, s'est

bien maintenue. Il y a tout lieu de croire que le Dominion sera en état de coordonner, d'une façon satisfaisante, le nouvel état de choses qui devra se produire après la guerre.

Des mesures importantes, destinées à faire face à cette situation nouvelle, ont été étudiées et quelques-unes d'entre elles seront soumises à votre attention.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour le dernier exercice et le budget pour la prochaine année financière seront soumis sans délai à votre examen, et l'on vous demandera de pourvoir aux nécessités financières en vue de la conduite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Le patriotisme élevé, le superbe courage et la détermination inflexible qui ont animé tous les Dominions de Sa Majesté défendant notre noble cause ne faiblissent nulle part. D'accord avec le reste de l'empire, le peuple du Canada veut décidément que cette guerre, qui a entraîné tant de sacrifices et dans laquelle nous nous sommes engagés pour le plus haut idéal de l'humanité et de la civilisation, soit continuée en redoublant nos efforts jusqu'à ce qu'ils soient couronnés par une paix permanente.

Je recommande à votre sérieuse attention toutes les mesures qui vous seront soumises dans ce noble but, et je prie la divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos délibérations.

L'hon. J. D. HAZEN (ministre de la Marine et des Pêcheries) propose et il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres, soit pris en considération lundi prochain et que cet objet ait la priorité sur tous les travaux, sauf la présentation des bills, jusqu'à la terminaison des débats.

PRESENTATION D'UN DÉPUTÉ.

L'honorable Albert Edward Kemp, député élu dans la circonscription électorale de Toronto-Est, est présenté par l'hon. sir Thomas White et par l'hon. J. D. Reid.

La séance est levée à trois heures et quarante-cinq minutes du soir.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES.

Lundi, 22 janvier 1917.

La séance s'ouvre à trois heures, sous la présidence de M. l'Orateur.

CONFÉRENCE IMPÉRIALE DE LA GUERRE—CORRESPONDANCE.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre) : Je dépose copie de la correspondance relative au congrès impérial qui doit avoir lieu en 1917, concernant la guerre. Je voulais qu'elle fût déposée dès vendredi, mais ayant remarqué depuis,